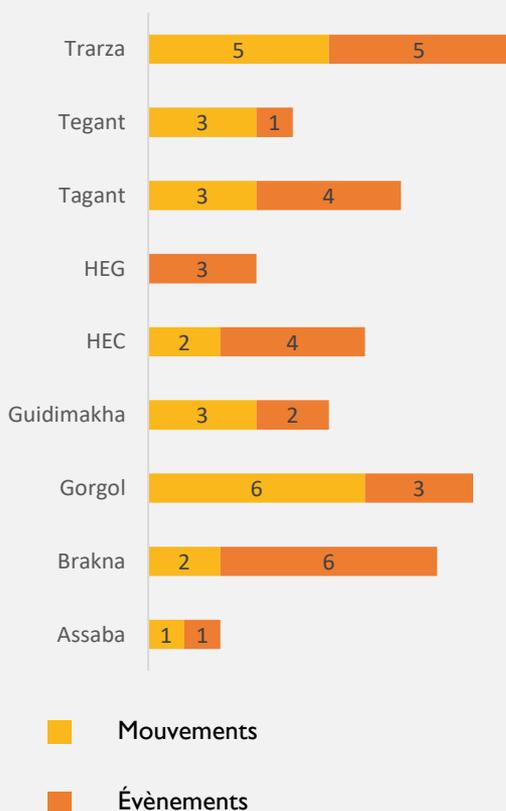




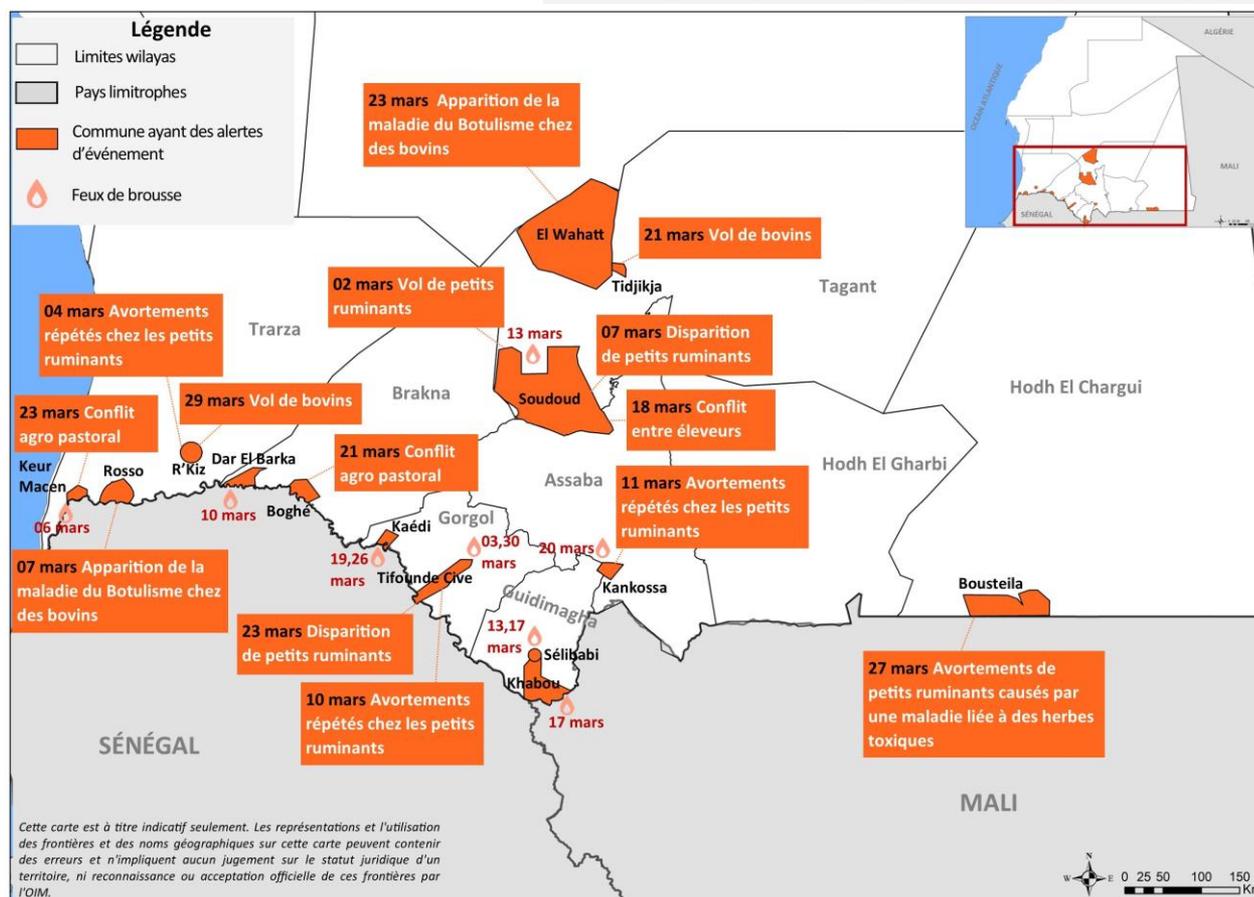
### PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE



### TYPES D'ALERTE PAR REGION



### CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS EN MARS 2022

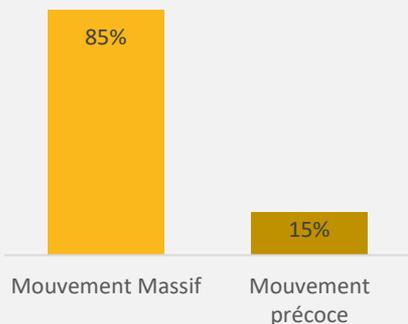


Concernant les **alertes « mouvements »**, 24 mouvements ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 10170 animaux. La plupart de ces mouvements sont internes à la Mauritanie (59%). Les mouvements transfrontaliers représentaient 41 pour cent des flux et provenaient du Mali (22%) et du Sénégal (19%). Au Mali ces mouvements provenaient des régions du Kayes et de Gao tandis qu'au Sénégal ils provenaient des régions de Saint-Louis et Tambacounda. Selon les informateurs clés, ces mouvements pourraient entraîner une compétition autour des ressources animales. Les informateurs clés estiment très probable (dans 52% des cas), voire probable (48%) que les conséquences anticipées se concrétisent.

Les **alertes « évènements »** signalées ce mois-ci concernent principalement des feux de brousse (40% des alertes), des avortements des petits ruminants (15%) et des vols de bétail (11%). L'apparition de la maladie du botulisme chez les bovins, l'insécurité au Mali, la disparition de petits ruminants et les conflits agro-pastoraux représentent chacune également 7 pour cent des alertes reçues. Des conflits entre éleveurs (4%) ont été relevés, essentiellement des heurts entre éleveurs autour d'un point d'eau. Quarante-quatre pour cent des évènements ont été résolus par la médiation sociale de la communauté et l'intervention des autorités locales.

### ALERTES MOUVEMENTS

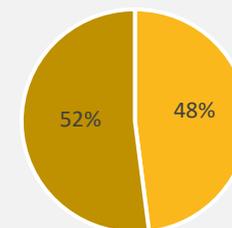
Type de mouvement



Conséquences probables (multiples réponses possibles)

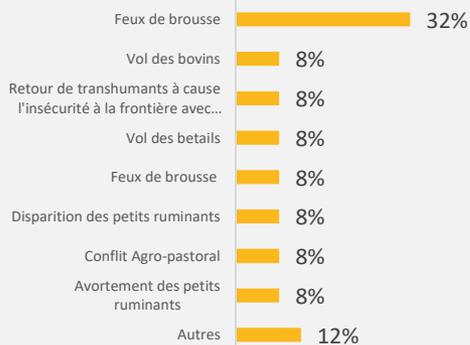


Probabilité que ce risque potentiel se concrétise



■ Probable ■ Très probable

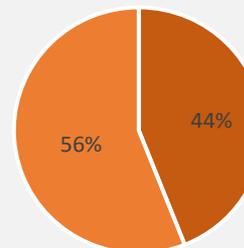
### ALERTES ÉVÈNEMENT



Acteurs impliqués dans l'évènement (multiples réponses possibles)

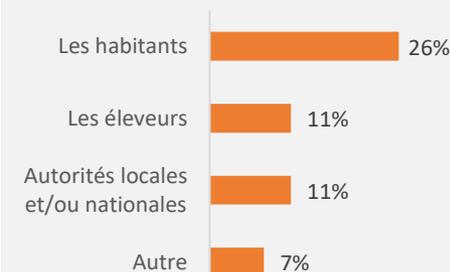


État de résolution: L'évènement est-il résolu ?



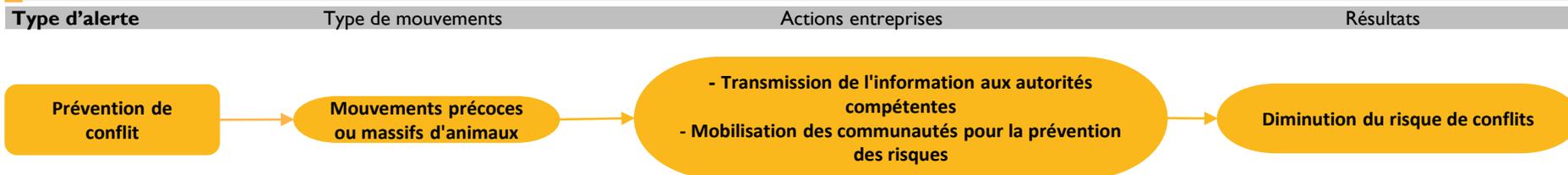
■ Oui ■ Non

Acteurs impliqués dans la résolution du conflit (multiples réponses possibles)

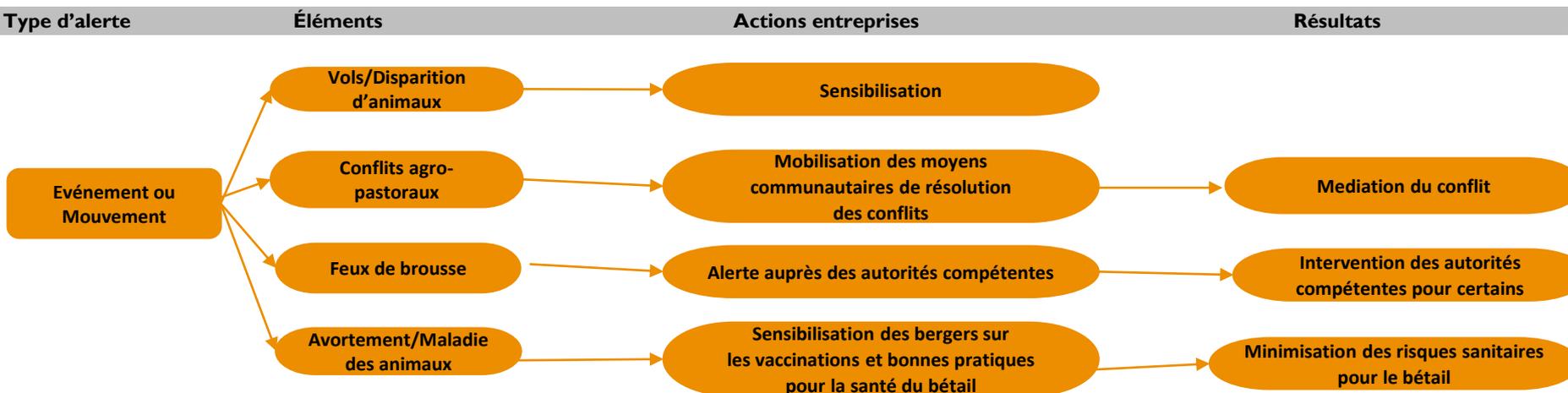


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

### RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



### RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAP et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse sont menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles notamment par la mise en place de pare-feux. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

Pour la continuation du processus d'alertes, il est recommandé de continuer les actions de sensibilisation ainsi que de créer / redynamiser les comités villageois.